



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Compte rendu succinct**

**Séance du 1 MARS 2021 (18h34)  
Espace Montgolfier- La Lombardière**

Nombre de membres titulaires	: 57
En exercice	: 56
Nombre de membres suppléants	: 23
Présents	: 41 + 1
Votants	: 50
Convocation et affichage	: 22/02/2021
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Madame Sylvie BONNET

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Martine OLLIVIER, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Simon PLENET), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Sophal LIM (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Catherine MICHALON (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Patrick OLAGNE (pouvoir à Yves FRAYSSE), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Nadège COUZON, Dominique MAZINGARBE, Denis NEIME, Agnès PEYRACHE, Ronan PHILIPPE

**CC-2021-62 - ADMINISTRATION GENERALE - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES - SEANCES DES 8 OCTOBRE ET 10 DECEMBRE 2020**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré,

Par 50 voix votant pour

Ne prenant pas part au vote :

Denis SAUZE

**APPROUVE** les procès-verbaux du Conseil Communautaire des 8 octobre et 10 décembre 2020.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-63 - ADMINISTRATION GENERALE - COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET ELECTION DU 8EME VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D AGGLOMERATION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**PREND ACTE** des démissions en cascade du Maire et du Premier adjoint de la commune du Monestier pour la représentation de la commune au sein du Conseil

communautaire, et donc du maintien de Monsieur Denis SAUZE comme représentant du Monestier au sein du Conseil communautaire.

**DECIDE** que le nouveau vice-président occupera le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

**CONSTATE L'ELECTION** de Monsieur Denis SAUZE en tant que 8<sup>ème</sup> Vice-président d'Annonay Rhône Agglo.

**CC-2021-64 - ADMINISTRATION GENERALE - CREATION DE LA CONFERENCE DES MAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHÔNE AGGLO ET CONSTITUTION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** la création de la Conférence des Maires d'Annonay Rhône Agglo,

**APPROUVE** la constitution de ladite Conférence comme suit :

<b>Président</b>	<b>Simon PLENET</b>
1 <sup>er</sup> vice-président	<b>Richard MOLINA</b>
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	<b>Sylvie BONNET</b>
3 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Yves FRAYSSE</b>
4 <sup>ème</sup> vice-président	<b>François CHAUVIN</b>
5 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Laurent MARCE</b>
6 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Antoine MARTINEZ</b>
7 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Ronan PHILIPPE</b>
8 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Denis SAUZE</b>
9 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Christophe DELORD</b>
10 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Gilles DUFAUD</b>
11 <sup>ème</sup> vice-présidente	<b>Sylvette DAVID</b>
12 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Damien BAYLE</b>
13 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Denis HONORE</b>
14 <sup>ème</sup> vice-président	<b>William PRIOLON</b>
15 <sup>ème</sup> vice-président	<b>Laurent TORGUE</b>
Maire de Bogy	<b>Jean Yves BONNET</b>
Maire de Brossainc	<b>Christian MASSOLA</b>
Maire de Colombier-le-Cardinal	<b>Olivier DE LAGARDE</b>
Maire de Saint-Clair	<b>René SABATIER</b>
Maire de Saint-Cyr	<b>Martine OLLIVIER</b>
Maire de Saint-Désirat	<b>Thierry LERMET</b>
Maire de Saint-Jacques-d'Atticieux	<b>Brigitte BOURRET</b>
Maire de Saint-Julien-Vocance	<b>Christian ARCHIER</b>
Maire de Saint-Marcel-les-Annonay	<b>Laurence DUMAS</b>
Maire de Savas	<b>Yves RULLIERE</b>
Maire de Thorrenc	<b>Christian FOREL</b>
Maire de Vanosc	<b>Dominique MAZINGARBE</b>
Maire de Vernosc-les-annonay	<b>Patrick OLAGNE</b>
Maire de Vinzieux	<b>Hugo BIOLLEY</b>

Maire de Vocance	Virginie FERRAND
Maire du Monestier	Agnès LORY
Conseiller communautaire déléguée	Danielle MAGAND
Conseiller communautaire déléguée	Camille JULLIEN
Conseiller communautaire délégué	Carlos ALEGRE
Conseiller communautaire déléguée	Antoinette SCHERER
Conseiller communautaire déléguée	Catherine MICHALON

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**CC-2021-65 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - ADHESION A L'ASSOCIATION "VELOS ET TERRITOIRES"**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**DÉCIDE D'ADHERER** à l'association « Vélo et Territoires » pour un montant annuel de 749.44 € (sept cent quarante-neuf euros quarante-quatre centimes),

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-66 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DES PARTENAIRES**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** la création et la composition du comité des partenaires telle que présentée dans l'exposé des motifs,

**APPROUVE** les modalités de fonctionnement susmentionnées,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-67 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE DES PARTENAIRES**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** les termes du règlement intérieur du comité des partenaires d'Annonay Rhône Agglo,

**APPROUVE** les modalités de fonctionnement du règlement intérieur du comité des partenaires d'Annonay Rhône Agglo,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

**CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-68 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - APPROBATION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL EN FAVEUR DU**

## **VELO 2020/2025**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** le nouveau schéma départemental en faveur du vélo 2020/2025 en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **CC-2021-69 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT PLATEFORME PUBLIQUE REGIONALE DE COVOITURAGE MOV'ICI**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** les termes de la convention de partenariat de la plateforme régionale publique de covoiturage, pour une durée de trois ans, en annexe de la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer ladite convention,

**DESIGNE** Monsieur William PRIOLON en qualité de représentant élu du Comité de Pilotage,

**DESIGNE** Monsieur Frédéric BETTON en qualité de technicien du Comité Technique.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **CC-2021-70 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DECHETS - INSTITUTION DE LA REDEVANCE SPÉCIALE**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**DÉCIDE** d'instituer la Redevance Spéciale sur l'ensemble du territoire d'Annonay Rhône Agglo,

**AUTORISE** toutes les opérations administratives et comptables utiles à sa mise en œuvre selon les principes énoncés précédemment,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **CC-2021-71 - RESSOURCES - RESSOURCES - REGLEMENT D'ASTREINTE DES REGIES D'EAU ET ASSAINISSEMENT**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** la mise en place d'un régime d'astreinte communautaire pour les régies de l'eau et de l'assainissement

**APPROUVE** le règlement des astreintes annexé à la présente délibération

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toute pièce relative à l'exécution de la présente délibération

**CC-2021-72 - RESSOURCES - RESSOURCES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE la création des postes suivants :

Emplois	Cat.	Nbre	Durée hebdomadaire
Bibliothécaire	A	1	Temps complet
Educateur des APS	B	1	Temps complet
Rédacteur territorial	B	5	Temps complet

APPROUVE la suppression des postes suivants :

Emplois	Cat.	Nbre	Durée hebdomadaire
Adjoint administratif	C	1	Temps complet
Attaché territorial	A	2	Temps complet
Bibliothécaire principal	A	1	Temps complet
Educateur des APS principal de 1ere classe	B	1	Temps complet
Rédacteur principal de 1ere classe	B	1	Temps complet

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-73 - RESSOURCES - FINANCES - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2021.

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-74 - QUESTIONS DIVERSES - MORATOIRE SUR LE DEPLOIEMENT DE LA 5G SUR LE TERRITOIRE D'ANNONAY RHONE AGGLO**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré,

Par 48 voix votant pour

Et par 5 voix s'abstenant :

Jean-Yves BONNET, Brigitte BOURRET, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Louis-Claude GAGNAIRE

**DEMANDE** que le gouvernement instaure un moratoire sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G tant qu'un débat démocratique sur les impacts écologique et sanitaire n'aura pas été mené.

**DEMANDE** que la priorité soit déjà donnée à la réduction de la fracture numérique, à travers l'accompagnement, le développement et l'accélération du calendrier déploiement de la fibre optique FTTH en zone AMII et RIP.

**SOUTIENT** les moratoires adoptés par certaines communes membres.

**CC-2021-75 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - DELIBERATIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE - SEANCES DU 15 OCTOBRE, DU 26 NOVEMBRE ET DU 17 DECEMBRE 2020.**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**PREND ACTE** des délibérations prises par le Bureau communautaire du 15 octobre, du 26 novembre et du 17 décembre 2020.

**CC-2021-76 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**PREND ACTE** des décisions prises par le Président pour la période susvisée.

Fait à Davézieux, le 02/03/21

Pour extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Le Président

Simon PLENET



Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité.  
Affiché le 05/03/2021 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales